

FLASH INFO CFDT CE Fonctions Support Finances

des 25 et 26 Avril 2018

Nos autres publications du mois :

- [Plan de mobilité \(EX PDE\) : de nouveaux droits](#)
- [Fin des négociations salariales](#)
- [La Lettre de l'Épargne Salariale CFDT](#)
- [Prêt Travaux et Accession](#)

ASC : ce que vous devez retenir

- **N'oubliez pas de commander avant le 30 avril 2018 vos chèques vacances.**
- **Le catalogue des Vacances Enfants ETE 2018** est ouvert depuis le 27/03/2018 et jusqu'au 22/05/2018 inclus. N'hésitez pas à vous connecter sur le site du CE rubrique Enfance.
- **Les réclamations du PAS (Prestation Action Sociale) 2017** sont ouvertes jusqu'au 31/05/2018, via le formulaire à transmettre au CE.

Bridge : quoi de neuf ?

C'est officiel : 3000 salariés d'Orange rejoindront le site Bridge ! Les Fonctions Supports d'Olivier de Serres, Jobbé Duval, Allera y 1, la DIT Laborde, Orange Campus, Maillot, Vanves, Cachan, Vincennes, seront les premières à intégrer Bridge. Suivra la direction opérationnelle Direction Entreprise France IDF de Paris intra-muros : Agence Entreprise Défense Ouest Francilien, Agence Entreprise Paris, le Centre Services Entreprises, la Direction des marchés PRO IDF, la Direction des marchés PME IDF. Les sites concernés sont : Poncelet, Anjou, Raspail, Gutenberg, Philippe Auguste, Nord Jemmapes. La phase d'écoute des salariés largement engagée se poursuivra tout au long du projet. Un IC CHSCT s'est constitué le 17 avril, conformément à l'Accord méthodologique sur les Grands Projets Immobiliers à Orange. Anita Iriart Sorhondo a été élue Secrétaire de cette instance de coordination.

Bilan Social 2017 : des effectifs toujours en baisse

Coïncidence de l'actualité sociale d'Orange, et de la décision unilatérale de l'entreprise sur la politique salariale, l'entreprise vient présenter en CE, le rapport Emploi 2017 et le bilan social 2017. Les réductions d'effectifs sont encore réelles cette année : - 150 départs soit -2.6% des effectifs. L'effectif social des Fonctions Supports Finances était de 5 512 à fin 2017, dont 4 606 CDI actifs (soit 16% des effectifs non actifs). L'âge moyen est stable : 51 ans et les femmes représentent 53,5% des effectifs.

Les 263 départs en retraites de 2017 n'ont été remplacés que par 76 embauches externes, soit à peine 1 pour 4. Au global, la forte attractivité des Fonctions Supports Finances a permis, grâce aux mobilités intra groupe et inter CE (239) de compenser près de 3 départs sur 5. A noter, l'augmentation du recours au CDD 119 en 2017 (112 en 2016 et 81 pour 2015). **La CFDT** affirme que les emplois précaires ne peuvent pas combler les besoins structurels.

Les rémunérations mensuelles moyennes brutes augmentent d'environ 3% jusqu'au niveau Dbis puis stagnent pour les autres niveaux avec une légère baisse pour le niveau G. L'écart de rémunération moyenne brute varie de 1 à 6 entre le niveau B (2 178 euros) et le niveau G (12 635 €).

L'augmentation du télétravail en 2017 est de 151% : 1 358 salariés (540 en 2015, 655 en 2016), il concerne 78% de cadres et 67% de femmes. Notons que l'outil mis à la disposition des salariés pour poser une demande de télétravail occasionnel est très pratique et très utilisé.

En 2018, 300 départs en retraite et 78 embauches externes sont prévus. Le nombre d'alternants reste identique (260). **Pour la CFDT**, il faudra encore compter sur l'attractivité des activités de notre division pour compenser les départs et réaffirmer la nécessité d'augmenter significativement les embauches.

Lancement du projet immobilier OPENSQY du secteur de Guyancourt

L'entreprise est venue nous présenter l'opportunité de lancer le projet OPENSQY qui a l'ambition de regrouper les effectifs des 4 immeubles Californien, Equinox, Equerre et Montigny dans un immeuble neuf.

Ce projet immobilier est situé dans la commune de Guyancourt, à proximité des transports en commun. Il vise à améliorer les environnements et la qualité de vie de travail, à garantir aux salariés un cadre de travail adapté à leurs

activités, à faciliter les coopérations au service des clients, et surtout à réduire les charges immobilières. 62 salariés des FSF du site de Montigny Le Bretonneux (4 square Newton) seront concernés par ce projet.

La CFDT sera vigilante à ce que l'entreprise respecte ses engagements : ce projet ne modifiera ni l'activité, ni les missions, ni les compétences, ni l'organisation du travail des salariés amenés à déménager.

Comité Exécutif d'Orange

L'annonce, dans le communiqué de presse du 5 mars 2018, concernant le renouvellement de l'équipe de direction a soulevé de nombreuses inquiétudes. La CFDT avait demandé que ce point soit à l'ordre du jour du CE afin d'avoir des explications complémentaires. La mise en place étant prévue pour le 2 mai l'entreprise n'est pas en mesure de donner plus d'information car c'est bien à partir de cette date qu'une vision plus fine sera présentée. Néanmoins une information complémentaire sur le rattachement des différentes directions avec leur directeur(ice) a été faite.

Le Règlement Intérieur des Fonctions Support Finances

Le Règlement Intérieur est un document obligatoire dans l'entreprise et doit être porté par voie d'affichage à la connaissance de l'ensemble des salariés.

Il contient des obligations à la charge de l'employeur. D'une part, le rappel de veiller à la bonne santé des salariés et d'autre part l'introduction de nouvelles lois telles que la lutte contre les comportements sexistes et l'interdiction du vapotage dans les locaux de l'entreprise. Il a fait l'objet d'une information et d'une consultation dans tous les CHSCT du périmètre sur tout ce qui peut impacter les conditions de travail, et la prévention des RPS.

Il contient également des prescriptions devant être respectées par les salariés, sous peine de sanctions disciplinaires. Sont rappelées toutes les dispositions relatives au secret professionnel, à la confidentialité, à l'obligation de discrétion et à l'intégrité dans l'utilisation des moyens mis à la disposition des salariés dans l'exercice de leurs fonctions. **La CFDT** fait observer qu'il existe des ambiguïtés de situation dans les échanges d'informations au sein de l'entreprise.

Mais, ce que retient surtout **la CFDT** de cette évolution du RI, c'est l'aggravation des contraintes à l'égard des salariés. **L'article 6**, relatif au droit d'expression des salariés, est très coercitif et imprécis. A partir de quels éléments factuels peut-on considérer qu'un salarié s'exprime au nom de l'entreprise dès lors qu'il parle d'elle ? Qui est cette autorité dûment habilitée lui permettant de s'exprimer ? Alors que l'utilisation des réseaux sociaux est vivement encouragée, il y aura toujours un risque de se mettre en porte à faux et d'être sanctionné. De même, en ce qui concerne les lanceurs d'alerte, les garanties de protection sont imprécises.

Les élus du CE ont demandé des réponses à l'entreprise et ont refusé de rendre un avis dans l'état actuel de leurs connaissances ; le point a donc été reporté.

Rapport de l'expertise « accessibilité du site »

Suite à la résolution votée lors du CE du 31 août 2017, une expertise indépendante et prospective sur les temps de trajet, l'accessibilité et les conditions de confort en transport au site Bridge a été réalisée par la société EMS. Cette étude concerne 1857 salariés sur les 3000 salariés qui rejoindront le site d'Issy les Moulineaux. Le modèle utilisé sous-estime les temps de marche, de transport et de correspondance, ce qui nous incite à la plus grande prudence quant aux résultats. L'accessibilité aux heures de pointe est critique et les moyens de transports actuels sont déjà saturés. Le mode de desserte principal à Bridge est le RER C - objet de très nombreuses critiques de la part des utilisateurs. Les temps de trajet moyens des salariés sont très élevés : 50 mns en transports en commun et 40 mns en voiture. 950 salariés pourraient voir leur temps de trajet majoré de 30 à 40 mns. 211 « cas sensibles », soit plus de 10% de l'étude, sont identifiés, ils correspondent à des salariés ayant un temps de trajet actuel de 1h ou plus et qui augmentera. **La CFDT** veillera à ce que des solutions permettant d'améliorer l'accessibilité au site soient étudiées par Orange. La CFDT veillera à ce que chaque salarié qui aurait une aggravation de son temps de transport reçoive une compensation appropriée.

Avec la CFDT, Ensemble, construisons notre Avenir

Vos contacts :

Sylvain COVEMAERKER (RSCE) 06 79 02 70 03

Sylvie ROTA (DSCO) 06 85 55 89 05

Vos élus :

Paolo GIUDICE, Michelle VINET, Philippe BOURGEON, Fabrice CORIOU, Carole NIDDAM, Anita IRIART-SORHONDO, Philippe ABADIE, Bernard BLEUSEZ, Géraldine HERITIER, Thierry BRICAUD, Isabelle DAYRES, Corinne ROGUET, Samah BRAHAM, Catherine BELEZY